Libéralisme : Seveso : les Etats à la rescousse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 680

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024890

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 680 21 avril 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Pierre Feschotte

680

Domaine public

La relance: de qui, pour qui?

La Confédération, en un premier temps, avec approbation des Chambres, a décidé de réinjecter un milliard dans l'économie.

Décision rapidement prise et approuvée. En raison de la prédominance des dépenses militaires, Zurich et le holding Bührle seront les premiers servis. Mais indépendamment de la répartition géographique et industrielle, sujet largement débattu, il vaut la peine de s'arrêter à la signification de cette intervention dite globale.

Que signifie un milliard, si la Banque Nationale limite fortement la masse monétaire, et, par conséquent, le crédit et son coût?

Que signifie un milliard si, dans de nombreux secteurs, le pouvoir d'achat des salariés (et des paysans) est, même légèrement, limé? Il serait intéressant de recenser les secteurs où la compensation du renchérissement n'a pas été accordée. Imaginons qu'elle ait touché la moitié des salariés suisses! Environ un milliard aurait été de ce fait retiré de la circulation...

Parler d'un effet global alors que plusieurs autres paramètres peuvent agir en sens contraire est donc un leurre.

Retirez un franc à cent mille personnes et attribuez sous forme de lots, petits et gros, cinquante mille francs à quelques gagnants dont certains sont déjà bien pourvus... Parlerez-vous, au nom de ces cinquante mille francs, d'une relance globale?

L'Etat de Vaud, par nécessité budgétaire, va fortement limiter ses investissements, restreindre quelques dépenses et augmenter la taxe auto. Les 8,7 millions de relance auront-ils un effet global? Voyez plus haut.

En revanche, il serait important, en renonçant aux prétentions macro-économiques, de rétablir les circuits vrais et d'affirmer une authentique solidarité.

Reprenons l'exemple de la non-compensation du renchérissement! Les employés de banque ont dû la subir malgré les remarquables résultats, en 1982, de leurs employeurs. Ce sacrifice entrera dans le compte général et perdra tout caractère de solidarité, même si les banques font, en faveur de l'économie, quelques gestes de soutien. Ou plus exactement, les banques se vanteront d'une «générosité» de plusieurs millions ou dizaines de millions, en négligeant d'évoquer le prélèvement salarial qui le rend d'autant plus facile.

L'Etat de Vaud s'apprête à modifier les modalités de la compensation du renchérissement. Il ne tiendra plus compte de l'indice annuel moyen, mais de celui de la fin de chaque semestre. Il économisera ainsi quelque 5 millions (chiffre variable selon le rythme de l'inflation). L'économie réalisée entre dans la caisse générale et les mesures de soutien spécifiques qui peuvent être prévues pour les régions en difficulté tombent dans l'anonymat.

En réalité le «global cache-circuits» brouille la comparaison entre prélèvements et redistribution. Et quand redistribution il y a, ce «global cache-circuits» empêche que s'affirme de vraies solidarités et que se révèle l'immense pouvoir de l'épargne salariale, même forcée.

LIBÉRALISME

Seveso: les Etats à la rescousse

Evaporation des 41 fûts contenant la dioxine de Seveso: à mesure que le temps passe et que se multiplient les déclarations officielles, les indignations, les injonctions d'un côté, les protestations de bonne foi, les dénégations, les communiqués lénifiants de l'autre, à mesure que s'enfle cet extraordinaire fixation populaire sur Seveso, condensé de

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Seveso: les Etats à la rescousse

toutes les craintes diffuses qu'inspire une civilisation du déchet et du tout-à-l'égout, on se prend à redouter que le soulagement qui accueillera la solution de l'énigme ne balaie les réflexions naissantes et salutaires sur les déchets de toute nature et leur gestion. L'émotion générale retombée, resteront en tout cas dans nos mémoires certaines clameurs en provenance de milieux qui ne nous avaient pas habitués à tant de scrupules: ces éditorialistes hyper-conservateurs qui à longueur d'année plaident pour le laisser-faire du secteur privé, criant à l'étranglement de l'esprit d'initiative par une règlementation envahissante, ne les a-t-on pas soudain entendus demander des lois pour prévenir une insouciance aussi révoltante que celle d'Hoffman-La Roche? Ces défenseurs acharnés de la liberté du commerce et de l'industrie, propagateurs méthodiques du «moins d'Etat», ne les a-t-on pas soudain vus demander une concertation internationale pour retrouver les fûts maudits, à l'échelon gouvernemental bien entendu? Ces pourfendeurs des activistes tiers-mondistes, ne les a-t-on pas entendus demander une plus grande transparence des activités des firmes multinationales, la mise au point de moyens de contrôle de ces sociétés? A quelques petites choses malheur est (momentanément) bon.

PS. Sur le thème des déchets, «Le Rebrousse-Poil» (Béthusy 56, 1012 Lausanne) a publié dans son dernier numéro (62) un intéressant dossier de Pierre Crevoisier intitulé «Voyage au pays de l'ordure». A la clef, cette approche de la «destruction» qui situe les véritables perspectives du problème: «La destruction, en fait, n'existe pas. Les lois thermodynamiques rendent toute destruction de déchets impossible; les déchets peuvent seulement subir une transformation, par exemple devenir énergie ou scories après l'incinération...»

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Du ciel à la taupinière

Après Pâques, j'ai été me promener un peu en Italie: Bergame, Ravenne, Mantoue...
Belle ville que Mantoue, que je ne connaissais pas, entre deux lacs qui en font presque une île.
Près de Mantoue, *Ande*, où naquit Virgile au premier siècle avant J.-C. «Petit village, dit le guide Michelin, que Bonaparte fit détruire.» Une bonne chose de faite! Ah! que j'aime les grands hommes d'Etat! Malheureusement, le guide ne précise pas 1. si l'on passa par les armes tous les habitants; 2. si cela fut fait *avant* ou *après* avoir cassé à coups de marteau la *Cène* de Leonardo, pour l'amener à Paris... (après quoi, les Alliés de 1815 n'eurent plus qu'à la casser une seconde fois pour la retransporter à Milan — on a le sens des valeurs ou on ne l'a pas!).
A *Porto Garibaldi*, au bord de l'Adriatique, j'ai pu lire différentes nouvelles concernant différents scandales de moi inconnus, mais savoureux, semble-t-il. Et aussi que des astronomes américains venaient de découvrir une nouvelle galaxie, la plus éloignée de nous connue à ce jour — à une distance de 10 milliards d'années-lumière. C'est-à-dire 300 000 kilomètres — la distance terre-lune, à peu près — multiplié par 60 (pour avoir une minute) multiplié par 60 (pour avoir une heure — soit 3600), multiplié par 24 (pour avoir un jour — soit 86 400), multiplié par 365 (pour avoir une année — soit 31 536 000 distances terre-lune), multiplié par

10 milliards (10 000 000 000) =
315 360 000 000 000 000...

Imaginez une maquette de l'Univers tel que nous le connaissons aujourd'hui de 1 km de côté, la distance terre/lune parcourue à ce jour est égale (approximativement) à 1/315 360 000 000 de millimètre... Je ne doute pas que Dieu ait le regard perçant — il semble peu probable, toutefois, que Son attention ait été attirée par nos déplacements. Et l'on peut se demander, après tout, si Parménide et Zénon d'Elée, qui prétendaient que le mouvement n'est que pure illusion, n'avaient pas raison...

* * *

Mais reprenons pied sur ce petit tas de boue (Voltaire), sur la taupinière (encore Voltaire), dans ce petit canton détourné de l'Univers (Pascal)!

A propos d'orthographe... Le camarade Schilt me transmet ces lignes, bien intéressantes, tirées des cahiers d'un certain Mézeray (François Eudes de...), qui avait été chargé par l'Académie de déterminer les règles d'orthographe à suivre dans le *Dictionnaire*: «Nous désirons suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans (sic) et les simples femmes»... Or, chaque fois que l'on propose, non pas de *réformer* l'orthographe, mais d'*assouplir*, de *tolérer*, il se trouve aussitôt quantité d'oligophrènes, fort incapables quant à eux d'écrire convenablement, pour pousser les hauts cris et ridiculiser la proposition en écrivant phonétiquement une ou deux phrases.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit plus modestement de ne pas sanctionner le petit Pierre, parce qu'il aura écrit *appercevoir* avec deux *p*, puisque après tout Rousseau écrivait *appercevoir*. De ne pas le condamner à écrire cinquante fois *apercevoir* (apaiser, apitoyer, etc.). De ne pas vouer aux gémonies la jeune Caroline — et ici, il ne s'agit plus d'orthographe, mais de grammaire — parce qu'elle aura écrit: «Je me rappelle *de* cette journée» — après tout, Flaubert et Stendhal, dont il n'est pas absolument prouvé qu'ils écrivaient plus mal que tel honorable rédacteur de l'un de nos quotidiens, ont utilisé cette construction abominable...

J. C.